

*Initiatives ministérielles*

Il mérite d'être réprimandé pour avoir tenu ce genre de propos. Son attitude n'est pas convenable à la Chambre des communes, et ce n'est pas convenable de la part du député, car je sais qu'il ne veut pas afficher une telle attitude à la Chambre des communes. Je lui demanderais de répondre pour présenter des excuses à la Chambre.

**M. Skelly (North Island—Powell River):** Je me rends bien compte qu'il y a eu un peu de débordement dans la colère que j'exprimais ici et si des députés d'en face ont pu s'en trouver offusqués. . .

**M. Harvard:** Parlez plutôt d'hyperbole.

**M. Skelly (North Island—Powell River):** Hyperbole, comme le dit le député.

S'ils étaient disposés à retirer le projet de loi, je serais prêt à rétracter certains de mes propos.

**Mme Dobbie:** Ça ne suffit pas.

**M. Shields:** Monsieur le Président, le député est un homme honorable que je connais depuis quelques années. Je voudrais simplement lui demander de retirer les propos qu'il a adressés à une députée de ce côté-ci de la Chambre. C'est ce qu'exige la plus élémentaire courtoisie.

**M. Fisher:** La décision revient au Président.

**M. Skelly (North Island—Powell River):** Comme le disent mes collègues, cela fait partie des échanges habituels des débats. Les remarques de la députée étaient tout aussi déplacées.

**M. Richardson:** Ce n'est pas un débat. Que connaissez-vous au débat, minable que vous êtes?

**M. Skelly (North Island—Powell River):** Je comprends que quelques députés soient un peu vexés, mais ils peuvent sûrement comprendre que nous soyons indignés de l'approche cavalière du gouvernement et de ce projet proprement scandaleux.

Je vais sûrement tenir compte des observations de la présidence et je ferai ce qu'elle estime que je dois faire, mais je crois que mes remarques sont loin d'être aussi scandaleuses que les mesures que le gouvernement a infligées aux citoyens. Je suis outré que ces gens-là essaient de justifier cet accord scandaleux.

**Mme Dobbie:** Retirez vos propos.

[Français]

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Immédiatement après l'allocation de l'honorable député de North Island—Powell River, j'ai fait remarquer que j'aurais apprécié qu'il respecte davantage le Règlement lorsqu'il a lancé en l'air l'annonce publicitaire et qu'il a nommé le premier ministre par son nom. C'est ce à quoi je faisais référence.

Maintenant, je pense que des deux côtés de la Chambre, il y a de la bonne volonté. Le député vient d'indiquer qu'il a pu se laisser emporter par la chaleur du débat. Je considère donc l'incident clos et encore une fois, je demande la collaboration des députés des deux côtés de la Chambre pour conserver à ce débat toute la qualité parlementaire qui est traditionnelle à la Chambre des communes du Canada.

[Traduction]

**M. Edwards:** Monsieur le Président, je crois comprendre que vous avez déclaré l'affaire close. J'arrivais à la Chambre pour intervenir dans cet échange lorsque vous êtes vous-même intervenu. Je m'excuse donc si je. . .

**Une voix:** J'invoque le Règlement. . .

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Un instant, s'il vous plaît. Le député a la parole.

**M. Edwards:** Je vous remercie de votre courtoisie, monsieur le Président. J'aimerais pouvoir terminer mon rappel au Règlement, comme les autres députés l'ont fait.

J'ai eu l'occasion d'observer l'échange en question à la télévision et je crois que la remarque que le député d'en face a faite est antiparlementaire et inexcusable et qu'il devrait se rétracter inconditionnellement.

**M. Skelly (North Island—Powell River):** J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je respecte les règles de la Chambre et, si j'ai offensé quelqu'un, je retirerai volontiers cette remarque. Merci.

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Je remercie le député de sa courtoisie.

• (1130)

**M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood):** Monsieur le Président, en écoutant le discours moralisateur du député de Powell River, je n'ai pu m'empêcher de penser à ce qui se passe dans ma province.